LES ENSEIGNANTES DU MINISTRE BIG BROTHER

LE THÉÂTRE D'UNE SATIRE POLITICO-ÉDUCATIVE

Texte humain original
Stéphane Allaire, UQAC
Personnes enseignantes anonymes
(tenues par le devoir de loyauté)

Rédaction des invites pour le logiciel d'illustration artificielle
Thérèse Laferrière, ULaval

Illustration artificielle
DALL-E

Synopsis

Depuis la parution du projet de loi 23 du ministre Drainville,
les critiques se multiplient.

Peu importe ce qu'ils en pensent, des enseignants se retiennent d'en parler publiquement en raison du devoir de loyauté qui brime leur liberté de parole.

Certains y voient une querelle entre chercheurs.

D'autres se sentent sans grand pouvoir devant le projet.

Pourtant, si elle est adoptée, cette loi pourrait avoir des répercussions concrètes pour l'école et la classe…

Levée du rideau

Chambre législative

Ministre
(*aux parlementaires, fier*)

La loi 23 m’octroierait le pouvoir de nommer et destituer les directions générales des centres de services scolaires (CSS) (chap. 1; 18).

Elle me permettrait aussi de renverser les décisions prises par ces derniers.

Ministre
(*aux parlementaires, fier*)

La loi instaurerait aussi un nouveau mécanisme de surveillance (chap 1; 37).

Concrètement, les données concernant l'enseignement et la réussite des élèves seraient accessibles en temps réel par l'entremise d'un tableau de bord dans mon bureau.

Ministre
(*aux parlementaires, fier*)

Un contrat d'imputabilité obligerait les CSS à atteindre des seuils de performance, notamment en matière de réussite des élèves (chap. 1; 25).

À défaut de les atteindre, je disposerais d'un pouvoir d'intervention direct auprès des écoles (chap. 1; 36), ainsi qu'en matière de formation continue (chap. 1; 34).

Ministre
(*aux parlementaires, fier*)

En outre, la loi 23 créerait un Institut national d’excellence en éducation (INEÉ).

Il recommanderait les méthodes pédagogiques à utiliser en classe, partant d’une sélection de résultats de recherche (chap 2; 5), sur la base de critères mal connus.

Sur le terrain

Au bunker.

Ministre devant son tableau de bord.

72 écrans.

Un clignote particulièrement rouge.

Bip assourdissant en continu.

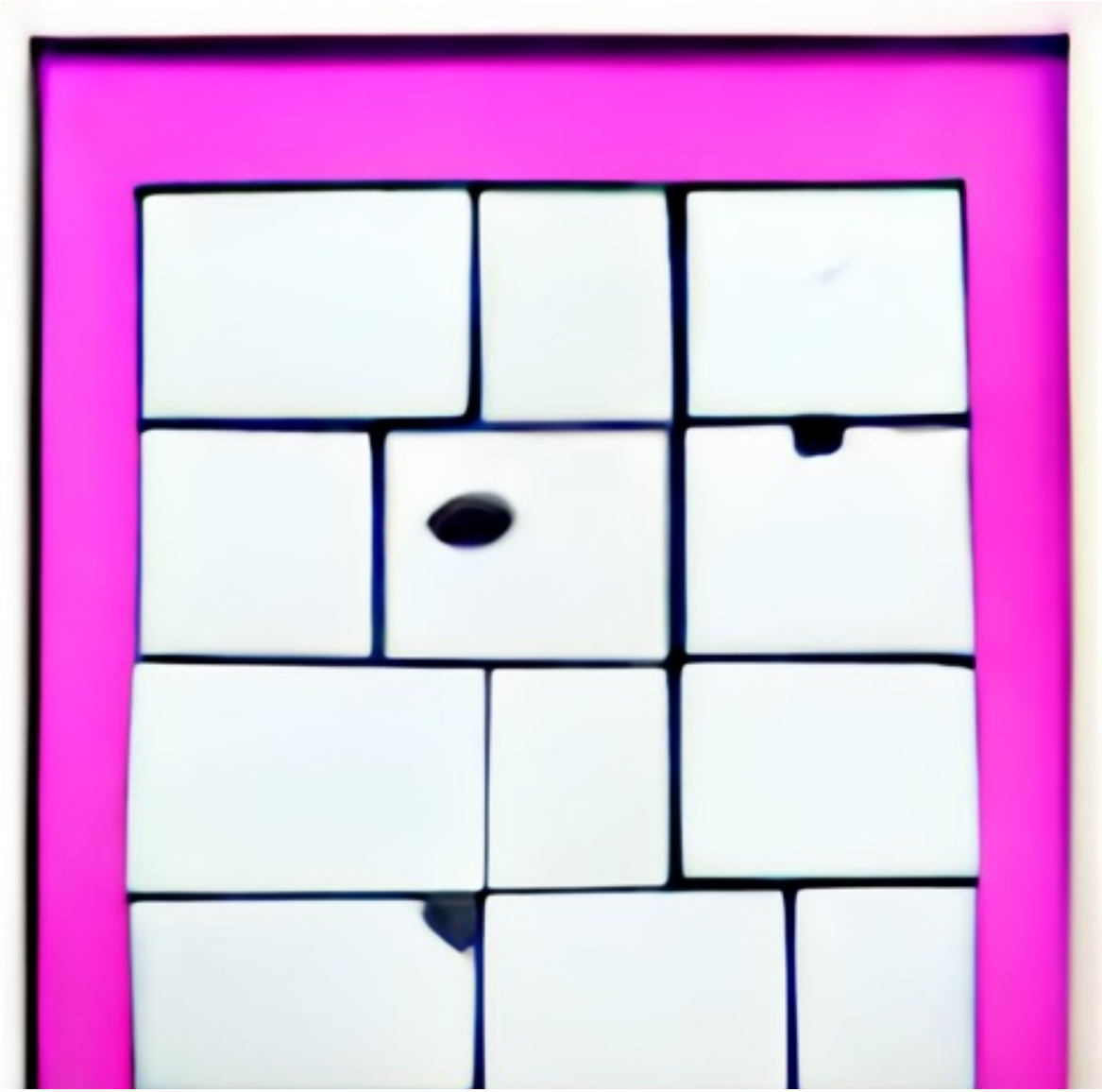

Ministre
(à lui-même, en panique)

3% de moins en écriture à l'École de la Chute libre depuis la dernière « vérification trimestrielle du ministère »?

C'est épouvantable!

Qu'on appelle l'INEÉ pour redresser la barre!

Au téléphone

Ministre
(à l'INEÉ, en panique)

Il y a une école où ça va vraiment mal en écriture!

Pouvez-vous me dire ce qu'ils doivent faire?

Vous savez tout ça, vous, n'est-ce pas?

INEÉ *(au ministre, sur un ton de certitude absolue)*

Absolument!

Allez-y avec l'« enseignement emphatique ».

Croyez-nous, ils vont être en voiture avec ça!

On vous envoie quelques petites fiches sur le sujet.

Vous allez voir, si elles suivent bien la procédure, ça va bien aller…

Ministre
(à l'INEÉ, confiant)

Je m'occupe du suivi!

Je vous reviendrai au besoin si des mesures plus costaudes sont nécessaires.

Au téléphone

Ministre
(au DG du CSS de la Panacée, sur un ton ferme)

Ça va mal en écriture chez vous, monsieur le DG!

Les résultats ont diminué de 3% à l'École de la Chute libre.

Voulez-vous bien me dire ce qui se passe?

DG *(au Ministre, gêné)*

Vous savez, on travaille rigoureusement, monsieur le ministre.

Le développement de l'écriture, ça prend du temps.

C'est peut-être simplement un concours de circonstances aussi.

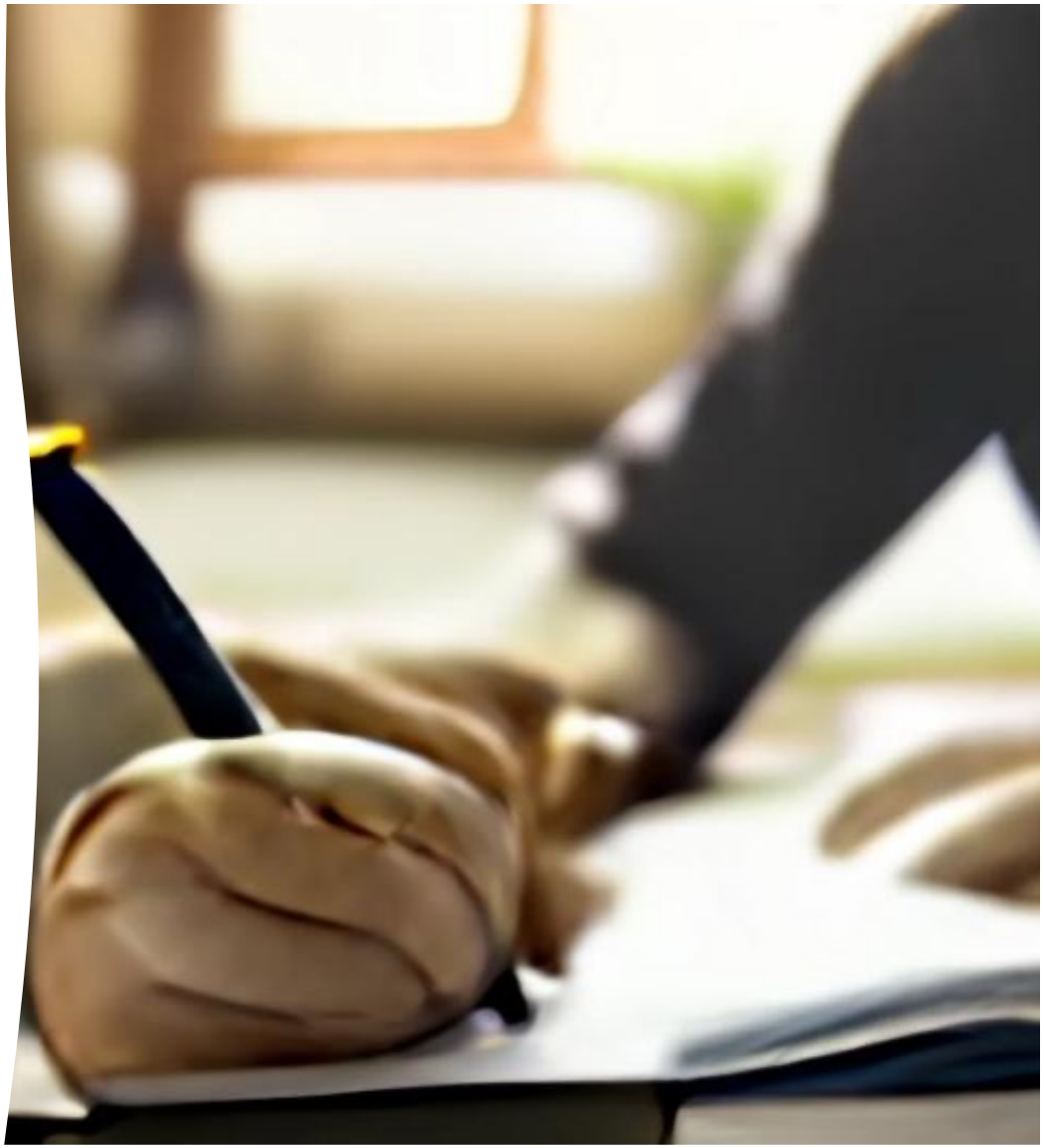

Ministre *(au DG, sur un ton autoritaire)*

Seriez-vous en train de banaliser la situation?

Je vous rappelle que vous avez signé un contrat de performance nous promettant des hausses de 4% en écriture!

Vous n’aimeriez pas qu’on soit obligés de nous séparer, vous et moi, n’est-ce pas monsieur le directeur?

DG *(au ministre, investi d'une mission)*

Bien sûr que non,
monsieur le ministre.

Soyez sans crainte.

Je fais le suivi auprès de la
direction d'établissement
concernée.

Vous aurez des résultats
rapidement.

Comptez sur moi!

Au téléphone

DG *(au directeur de l'École de la Chute libre, stressé)*

Le ministre vient de m'appeler.

Ça va mal en écriture…

On nous suggère [obligatoirement] d'implanter l'« enseignement emphatique ».

Directeur
(au DG, perplexe)

C’est bien étonnant ça…

Pas plus tard qu’hier, les enseignantes me parlaient positivement du progrès des élèves.

Les résultats au dernier bulletin en témoignent aussi.

Je me renseigne et te reviens.

Et j’y pense… Une enseignante vient de quitter en maladie. La remplaçante s’approprie un nouveau niveau.

C’est à considérer, non?

DG *(au directeur, sur un ton affirmatif)*

Il ne s’agit pas de se renseigner ou de considérer quoi que ce soit.

Il s’agit de mettre en place l’« enseignement emphatique » dans ton école avec les 12 enseignantes du primaire.

Point final.

Dans la salle du personnel

Directeur
(aux enseignantes, gêné)

Le DG nous demande d'implanter l'« enseignement emphatique » le plus rapidement possible.

C'est une commande du ministre. Son tableau de bord lui a dit que la performance des élèves a diminué.

L'INEÉ va envoyer quelqu'un pour nous dire quoi faire si on n'y arrive pas. Il parait qu'ils savent comment ça fonctionne, eux.

Enseignantes
(au directeur, confiantes)

Vous parlez du résultat à la dernière
« vérification trimestrielle du ministère »?

Il faut prendre ça avec un grain de sel.
On utilise bien d'autres choses
pour évaluer les élèves.

Regardez plutôt le dernier bulletin; il donne
un meilleur portrait d'ensemble.

On collecte des traces en continu aussi.
Ça rend mieux compte de la progression
des élèves.

Directeur
(à enseignantes, sur un ton neutre)

C’est bien intéressant mais le tableau de bord du ministère n’est pas conçu comme ça.

Je suis désolé. On n’a pas le choix. Il faut procéder avec ce qui est probant aux yeux du ministre.
Ils vont vérifier lors du prochain suivi trimestriel.

Enseignantes
(au directeur, inquiètes)

Mais c’est un retour en arrière.

Et on ne peut pas tout ramener à de l’« enseignement emphatique ».

On a peur pour l’engagement des élèves et la qualité de l’expérience d’apprentissage.

Directeur
(à enseignantes, résigné)

Je vais vous envoyer les fiches du ministère tantôt.

Tenez-moi au courant de comment le changement se passe…

Vous comprenez aussi qu’on n’a pas de budget pour vous soutenir.

[soupir]

Directeur quitte la salle du personnel, piteux

Fermeture du rideau

Le projet de loi Drainville
n’a pas l’étoffe d’un projet porteur
pour une école du 21e siècle.

Il s’agit d’une initiative de
centralisation et de contrôle de
l’intervention éducative dont l’effet
domino débute dans le bunker du
ministre pour s’affaisser dans la
classe des enseignants.

En d’autres mots, il s’agit d’un
projet du siècle dernier.

En salle…

Probablement
l’année prochaine.